



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Metz, le 22 OCT. 2015  
N° 507741/DEF/EMZD Metz/D.AFM/B.SEU/NP

Le général de corps d'armée Jean-Louis PACCAGNINI,  
gouverneur militaire de Metz,  
officier général de zone de défense et de sécurité Est,  
commandant de zone Terre Nord-est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Salency (60) – PLU.

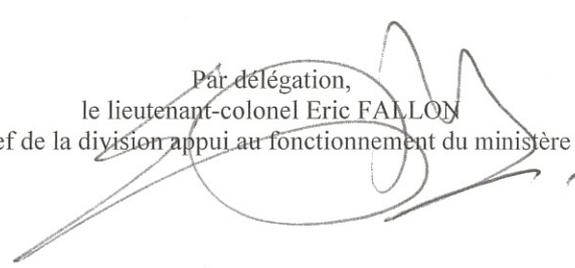
REFERENCE : Lettre du 13/10/2015.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Salency les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de son plan local d'urbanisme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal et que ce dernier n'est grevé par aucune servitude d'utilité publique relevant de ma compétence.

En conséquence, je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme et ne désire pas recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par déléation,  
le lieutenant-colonel Eric FALLON  
chef de la division appui au fonctionnement du ministère



COPIES :  
USID Creil  
COMBdD Creil